

BULLETIN D'ADHESION 2013

à retourner complété, daté et signé au

Syndicat des Sophrologues **Professionnels**

24 rue Louis Blanc - 75010 PARIS Tél. 06 76 03 06 96

www.syndicat-sophrologues.fr https://www.facebook.com/SyndicatSophrologuesProfessionnels

Merci de coller ici votre photo (nom et prénom inscrits au dos)

d'adhérent : (ne rien inscrire)

			,	<i>,</i> ,
.Ie	sous	เรเดเ	าคเ	(e)
\mathbf{u}	Jours	ouui	10	

Je soussigné(e) :					
Nom :	Prénom :				
Date de naissance :	Nationalité :				
Adresse personnelle :					
CP:	Ville :				
Téléphone(s):	Courriel:				
Adresse professionnelle :					
CP:	Ville :				
Téléphone(s):	Courriel :				
Site Internet :					
Coordonnées précises de l'école de formation : Joindre attestation de formation complétée par l'école					
Demande mon adhésion au Syndicat des Sophrologues Professionnels - Cocher le (les) collège(s) choisi(s) 1) dans le collège « libéraux » □ 3) dans le collège « retraités » □ 5) bénévoles □ 2) dans le collège « salariés » □ 4) dans le collège « étudiants » □ Je règle ma cotisation annuelle pour 2013, d'un montant de : □ 54 € (1ère année d'adhésion pour tout statut sauf Stagiaires Etudiants non diplômés) □ 27 € (1ère année d'adhésion statut Stagiaires Etudiants non diplômés)					
1) Soit par chèque à l'ordre du S.S.P. n°	tiré sur la banque :				
2) Soit en 2 fois par prélèvement automatique en février et août 2013 Pour toute adhésion reçue avant le 31 janvier 2013. <u>Au-delà : premier prélèvement un mois après l'adhésion</u> Joindre un R.I.B. ainsi que l'imprimé de prélèvement signé					
Annuaire réservé aux praticiens installés					
☐ Je souhaite figurer dans l'annuaire en ligne du S.S.F N° de SIRET	P. (inscription gratuite) Joindre justificatif de l'année en cours				
☐ Je ne souhaite pas figurer dans l'annuaire en ligne d	du S.S.P.				
Aucune inscription n'est possible dans	l'annuaire pour les dossiers incomplets				
Date : Signature (pré	écédée de la mention « lu et approuvé ») :				
Je reconnais avoir pris connaissance du code de déor et je m'engage à le respecter	tologie du Syndicat des Sophrologues Professionnels				